

Le CIDEM est un collectif d'associations qui a pour but de promouvoir le civisme et revitaliser la démocratie. En tant que centre national de ressources pour l'éducation à la citoyenneté, le CIDEM développe une collection d'ouvrages pour donner des repères essentiels et l'envie d'en savoir plus. Cette collection se décline en six grandes thématiques : Droits, Mémoire, Solidarité, Europe, Développement durable et Démocratie.

Tous les ouvrages de cette collection sont disponibles sur le site du CIDEM : [www.cidem.org](http://www.cidem.org)

## COLLECTION

## REPÈRES POUR ÉDUIQUER

## DROITS

Respecter la dignité et les droits de chacun.

## MÉMOIRE

Comprendre le passé pour éduquer à la citoyenneté aujourd'hui.

## SOLIDARITÉ

Agir au quotidien et vivre ensemble.

## EUROPE

Être citoyen européen.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agir et comprendre pour les générations futures.

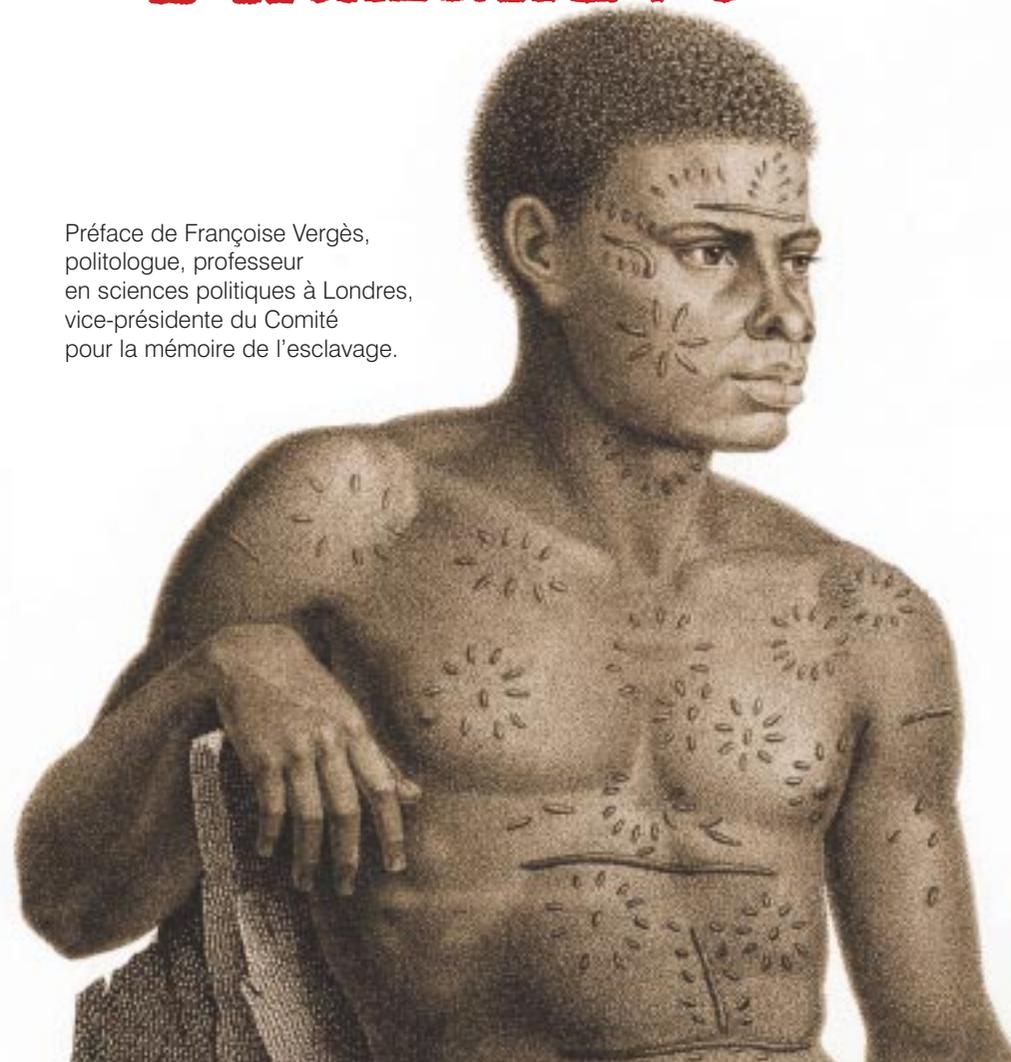
## DÉMOCRATIE

Participer à la vie démocratique.

# L'esclavage

## Un crime contre l'humanité

Préface de Françoise Vergès,  
politologue, professeur  
en sciences politiques à Londres,  
vice-présidente du Comité  
pour la mémoire de l'esclavage.



# Françoise Vergès

## “Parler ensemble de notre responsabilité”



Françoise Vergès est politologue, vice-présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage, professeur en sciences politiques à Londres et écrivain. Elle vient de publier *La Mémoire enchaînée : penser l'esclavage* chez Albin Michel.

### Que pensez-vous de cette décision de commémorer l'abolition de l'esclavage par une Journée nationale, à savoir le 10 mai ?

Au sein du Comité pour la mémoire de l'esclavage, nous avons travaillé à choisir une date qui fasse sens. Celle du 10 mai a été retenue, car elle correspond à l'adoption de la loi de 2001, qui qualifie la traite négrière et l'esclavage de crimes contre l'humanité. L'enjeu est que tous les Français s'intéressent enfin à l'esclavage et qu'un tronc commun de connaissances soit partagé par tout le monde. Ainsi, de la même façon que chaque petit Français connaît des noms de l'histoire de France telle qu'elle est enseignée, il y ajouterait ceux de Toussaint Louverture (1), de Cimendef et Dimitile, ou encore celui de la mûlatresse Solitude (2). Mais la commémoration n'aura de sens que si elle est accompagnée d'un travail de recherche.

### Comment résumeriez-vous la longue histoire de l'esclavage ?

Le commerce d'êtres humains a existé dans plusieurs cultures et à travers les siècles. Ce qui pose une question très profonde à l'humanité, car dans ce commerce il n'y a pas simplement des victimes et des bourreaux : il présente une multitude d'étapes et de complexités. Dès le XV<sup>e</sup> siècle, la traite négrière s'organise. Toutes les puissances européennes participent à ce commerce. Et dès le départ, on assiste à des résistances et des révoltes. Puis, en 1791, la Révolution haïtienne est un coup de tonnerre pour le monde esclavagiste. En 1807, l'Angleterre va prendre le devant de la lutte abolitionniste en Europe, mais la France sera le seul pays à édicter deux abolitions, en 1794 et en 1848. Aujourd'hui, parler de "l'esclavage moderne", c'est dire pourquoi et comment il existe encore des formes d'exploitation aussi brutales. Mais il faut souligner toutes les différences comme toutes les similitudes des régimes d'esclavage.

### Pourquoi est-il important d'éduquer sur ce sujet ?

Quand on étudie l'esclavage, on doit tenir compte de la durée (trois siècles), des espaces (les impacts de la traite négrière sont différents



HERITAGE IMAGES/LEEMAGE

en Europe, en Afrique et aux Amériques) et des mémoires orales, ainsi que de tous les acteurs. Éduquer sur le sujet est nécessaire, car il est avant tout important de connaître ce passé, qui fait partie de l'histoire de la France. Cela permet de comprendre comment un État peut organiser un système esclavagiste aussi longtemps, malgré les révoltes et les résistances, et ce alors que l'Europe se réorganise au nom des droits imprescriptibles et naturels de tout être humain. Comment, surtout, on obtient la complicité passive ou active des individus. Prenons un exemple actuel : je sais que le Nigeria est le plus gros producteur de pétrole d'Afrique, mais que sa population gagne moins de 1 dollar par jour et par habitant. Malgré tout, je profite du pétrole (je me chauffe, je roule, etc.). On s'habitue à l'existence de systèmes injustes.

### Cela signifie-t-il qu'être citoyen, c'est être responsable ?

Oui. Il s'agit de savoir dans quel monde nous vivons, dans quel monde nous voulons vivre et quelles responsabilités cela entraîne. L'objectif de la mémoire de l'esclavage n'est pas de culpabiliser la France, mais de définir sa responsabilité et de dire comment nous allons parler ensemble de cette responsabilité, sans jamais oublier l'intérêt général.

La première étape du commerce d'esclaves : les prisonniers sont capturés à l'intérieur du continent africain, regroupés en caravanes le cou enserré dans des fourches en bois, et emmenés à pied vers les côtes, où les négriers africains négocient leur vente aux Européens.

(1) Pierre-Dominique Toussaint Louverture (1743-1803), dirigeant de la Révolution haïtienne, puis gouverneur de Saint-Domingue.  
(2) Figures emblématiques des "nègres marrons", esclaves fugitifs.

# Les origines

## De l'Antiquité au Moyen Âge

L'esclavage est progressivement apparu avec la **sédentarisation** des sociétés humaines. Ses premières traces datent de 2 000 ans avant J.-C., à Sumer (Moyen-Orient), puis en Chine, en Inde, mais aussi en Égypte, en Grèce et dans l'Empire romain.

**Définition.** L'esclave est une "personne de condition non libre, considérée comme un instrument économique pouvant être vendu ou acheté, et qui est sous la dépendance d'un maître" (le Petit Larousse). Dans le monde romain, le mot esclave correspond à deux termes : *servus* et *sclavus* (déformation de *slavus* – slave –, apparu au haut Moyen Âge à Venise, où la plupart des esclaves étaient slaves). Au fil du temps, les civilisations ont développé des pratiques et des justifications différentes de l'esclavage.

**L'Antiquité.** Les civilisations du bassin méditerranéen (cités grecques et Empire romain) sont les principales sociétés esclavagistes connues.

L'esclave est le plus souvent un ennemi capturé. Mais la division entre esclaves, hommes libres et citoyens n'est pas liée à une vision raciste de l'humanité. Les esclaves sont souvent blancs, même si on trouve des Noirs en Égypte et dans certaines provinces romaines. La division de l'humanité entre hommes libres et esclaves fait partie de l'équilibre social. Utilisés comme main-d'œuvre, les esclaves connaissent des situations très variées, qui vont du travail forcé dans les mines à l'intégration au cercle familial (travailleurs agricoles, domestiques, précepteurs, etc.). En ville, la plupart sont artisans,



avec des conditions de vie proches de celles des salariés libres les plus pauvres. Si certains ont pu être **affranchis**, beaucoup se sont révoltés. L'insurrection la plus célèbre fut menée par Spartacus, en 73 avant J.-C.

Vase grec représentant un esclave. Le philosophe grec Aristote (384-322 av. J.-C.) définissait l'esclave comme "celui qui par nature ne s'appartient pas mais qui est l'homme d'un autre, celui-là est esclave par nature (...)".

**Au Moyen Âge.** Après la chute de l'Empire romain (V<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.), et la conquête de la rive sud de la Méditerranée par les Arabes, les traites orientales apparaissent au milieu du VII<sup>e</sup> siècle : l'asservissement entre musulmans est interdit, l'achat d'esclaves se fait en Europe ou en Afrique noire.

L'Europe occidentale réproouve l'asservissement entre chrétiens. Sous la dynastie carolingienne (750-1000), des paysans sont contraints à sacrifier leur liberté contre un lopin de terre et la protection d'un seigneur : le servage est né. À la différence des esclaves antiques, les serfs restent attachés à une terre et ne peuvent être vendus isolément.

Cette patricienne (aristocrate) est entourée de domestiques qui l'assistent dans sa toilette (bas-relief du II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècle ap. J.-C.). Toutes les familles romaines, même les moins riches, ont leurs esclaves.



AKG-IMAGES / ERICH LESSING

AKG-IMAGES / PETER KONNOLLY

### Venise l'esclavagiste

Avant l'an 1000, la cité de Venise tire sa prospérité de la vente d'esclaves. Les marchands chrétiens ne voient aucune objection à vendre des païens slaves aux musulmans. Ce trafic se tarit vers l'an 1100, du fait de la christianisation des Slaves, car l'Église condamnait l'asservissement des chrétiens. Encore aujourd'hui, le Quai des Esclavons garde dans la ville la trace de ce trafic.

# Les traites

## Commerce d'êtres humains

### Le Code noir

Promulgué par Louis XIV en 1685, le Code noir réglemente en 60 articles la vie, la mort, l'achat, la vente, l'affranchissement et la religion des esclaves noirs dans les colonies françaises. L'esclave y est réduit au statut de "meuble" (art. 44). Prétendant codifier les rapports entre maîtres et esclaves, le Code noir légitime l'esclavage dans le registre du droit, alors que l'état d'esclavage représente l'état de non-droit par excellence. Si la Convention abolit l'esclavage en 1794, le Code noir est rétabli en 1802. Il sera aboli en 1848.

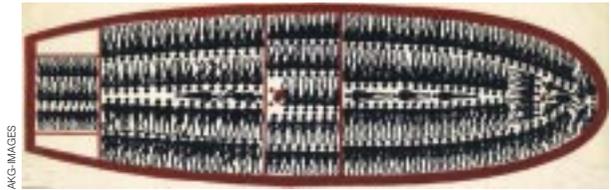
Du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques, s'est développé un commerce considérable dont "les marchandises" étaient des êtres humains. Dès le VII<sup>e</sup> siècle, des marchands arabes se livrent à un important trafic (*traite orientale*) acheminant des esclaves du cœur de l'Afrique vers la Méditerranée et l'océan Indien. Durant près de quatre siècles, des millions d'Africains ont été capturés, arrachés à leur vie, vendus, déportés vers le Nouveau Monde, objets d'un trafic leur déniaient tout statut d'être humain.

**Le Nouveau Monde.** À la fin du XV<sup>e</sup> siècle, avec la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), les Européens voient s'ouvrir devant eux de nouveaux espaces de richesse. Dans les colonies espagnoles et portugaises, les populations indiennes sont décimées (plus de 100 millions seraient morts) par les maladies venues d'Europe et le travail forcé dans les mines d'argent et d'or. Rapidement, une nouvelle main-d'œuvre se révèle nécessaire. La réserve de cet-

te force de travail sera puisée en Afrique. L'équation du nouveau trafic se met donc en place : les colonies du Nouveau Monde doivent fournir à l'Europe la canne à sucre, le café, le cacao, le coton, le riz, l'indigo. Ces cultures sont assurées par des esclaves africains, plus

adaptés au climat que les Indiens. Les Portugais et les Espagnols seront les premiers à déporter des populations africaines pour le travail forcé sur les terres du Nouveau Monde. Les Anglais, les Français et les Hollandais vont par la suite organiser ce gigantesque trafic humain entre l'Afrique et l'Amérique. Entre 1450 et 1860, de 15 à 18 millions d'Africains (hommes, femmes et parfois enfants) ont ainsi quitté leur terre natale, ont été vendus et transportés vers les Amériques par bateau dans des conditions épouvantables. Leur espérance de vie n'excédait pas cinq à six ans après leur arrivée.

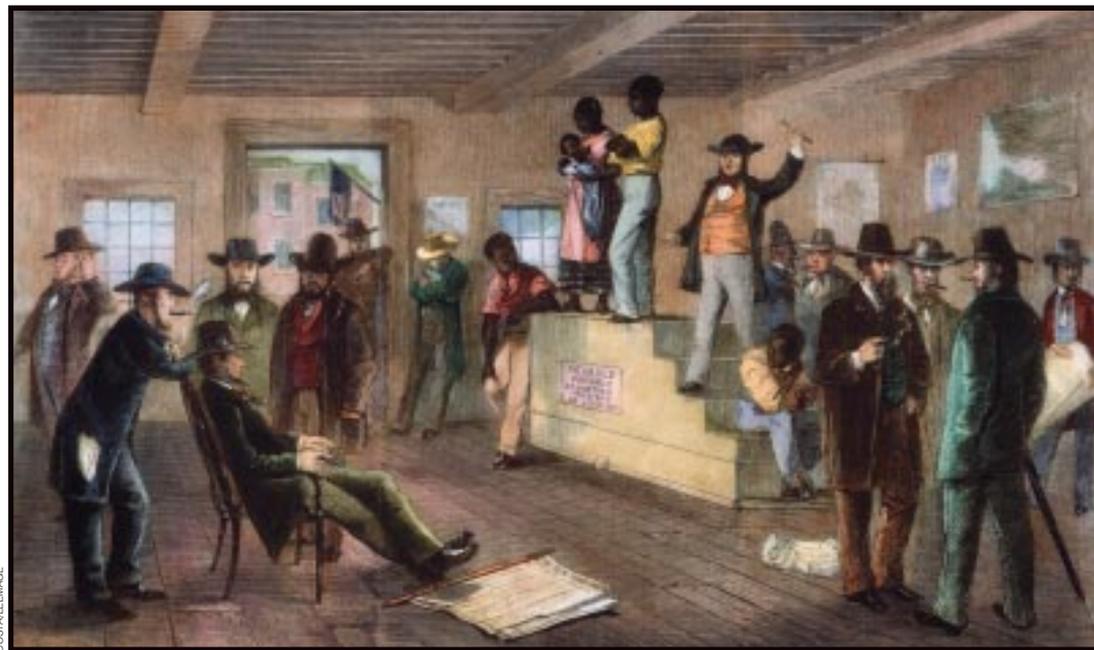
**Le commerce triangulaire.** La traite négrière donne alors naissance à un circuit d'échanges qu'on appelle "commerce trian-



AKG-IMAGES

gulaire". Au XVII<sup>e</sup> siècle, en France, depuis les ports de La Rochelle, Bordeaux, Le Havre et, surtout, Nantes, les navires négriers partent vers l'Afrique pour y échanger des produits manufacturés contre des êtres humains. Cette main-d'œuvre est ensuite échangée aux îles contre du sucre, de la vanille, du cacao et d'autres produits tropicaux, très prisés en Europe. Pour un franc de marchandises achetées, le négrier pouvait faire un bénéfice de 800 francs.

Sur le bateau négrier, l'entassement des esclaves est maximal. Parqués dans des cales qui ne dépassent pas 1,50 m de hauteur, hommes et femmes sont emboîtés les uns dans les autres comme des cuillers. Les voyages durent environ deux mois et demi. Le taux de mortalité des expéditions est compris entre 10 et 20%, et cela quelle que soit l'époque ou la nation négrière.



COSTALENANGE

Juchés sur l'estrade devant les courtiers et les capitaines venus d'Europe, les hommes, telles des bêtes, sont examinés sous toutes les coutures. La condition physique fixe le prix.

# Les abolitions

## Résistance et émancipation



“Les Hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits”

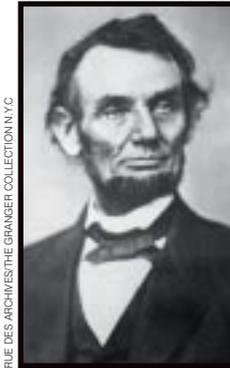
Article 1<sup>er</sup> de la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen. 26 août 1789

Les premiers à lutter contre leur condition furent les esclaves eux-mêmes. Dès leur emprisonnement dans les **baracoons** des côtes africaines et jusqu’aux ports des colonies des Caraïbes et d’Amérique, où ils étaient vendus, ils ont tenté de s’élever contre leur sort.

**Des révoltes**, comme celles qui ont secoué les Caraïbes dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, réveillent certaines consciences en Europe. Des intellectuels, tels Montaigne, Montesquieu, Condorcet ou Rousseau, s’élèvent contre l’esclavage. Un puissant mouvement **abolitionniste** international prend naissance en Occident à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, à l’aube de la Révolution fran-

çaise, qui rédigera la Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen.

**Les libérateurs.** Sous l’impulsion des Lumières et après la première abolition en France dans les colonies (1794), le mouvement gagne du terrain. Les **quakers** américains font pression sur l’Angleterre, dont le Parlement, en 1807, interdit la traite négrière. En 1833, l’esclavage est aboli dans les colonies britanniques, puis en 1838 dans les territoires anglais de l’Inde. En France, la II<sup>e</sup> République (1848-1852) annonce l’avènement de la “Société des égaux”, et le gouvernement provisoire, sous la houlette de Victor Schoelcher, sous-secrétaire d’État, promulgue le décret du 27 avril 1848, qui abolit l’esclavage. Aux États-Unis, le mouvement abolitionniste atteint son apogée lors de la guerre de Sécession (1861-1865), qui oppose les États républicains du Nord et les États esclavagistes du Sud. C’est en prenant conscience de l’inutilité et du coût de posséder et d’entretenir des esclaves que l’abolitionnisme s’impose. La traite atlantique et les systèmes esclavagistes disparaissent progressivement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Malgré tout, ce fléau reste une réalité au présent, dans tous les pays et sur tous les continents.



RUE DES ARCHIVES / THE GRANGER COLLECTION / N.Y.C.

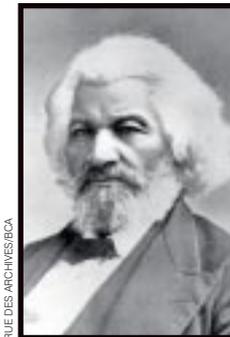
Le président Abraham Lincoln (1809-1865) proclama l’abolition le 1<sup>er</sup> janvier 1863.

### Figures de l’émancipation



THE BRIDGEMAN ART LIBRARY

Victor Schoelcher (1804-1893), homme politique français, fut le principal artisan du décret d’abolition (27 avril 1848) dans les colonies.



RUE DES ARCHIVES / BCCA

Frederick Douglass (1817-1895), ancien esclave et militant abolitionniste.

Page de gauche : Toussaint Louverture (1743-1803) chef de la révolte de Saint-Domingue en 1791.

## Repères chronologiques des abolitions dans le monde

**1789 (26 août)**  
Déclaration des droits de l’Homme et du citoyen  
**1791** Révolte des esclaves à Saint-Domingue, menée par Toussaint Louverture,

et obtention de l’abolition de l’esclavage dans la colonie, le 29 août 1793  
**1794 (4 février)**  
En France, la Convention décrète l’abolition

de l’esclavage.  
**1802 (20 mai)**  
Bonaparte rétablit l’esclavage dans les colonies françaises  
**1807** L’Angleterre abolit la traite et prend la tête du mouvement

abolitionniste  
**1815 (février)**  
Au Congrès de Vienne, les puissances européennes condamnent la traite  
**1833** L’Angleterre interdit l’esclavage  
**1848** La II<sup>e</sup> République

abolit l’esclavage dans les colonies françaises  
**1860** Abolition de l’esclavage dans les colonies hollandaises  
**1865** Aux États-Unis, fin de la guerre de

Sécession et abolition fédérale de l’esclavage  
**1869** Abolition dans les colonies portugaises  
**1888** Le Brésil est le dernier pays d’Amérique latine à abolir l’esclavage

**1919** Pacte de la Société des Nations condamnant la traite et prescrivant l’abolition du travail servile  
**1926 (26 septembre)**  
Convention de Genève sur l’esclavage,

qui ratifie les mesures du Pacte de la SDN  
**1948** : L’article IV de la Déclaration universelle des droits de l’Homme, adopté par l’Organisation des Nations unies, condamne l’esclavage.

# La reconnaissance



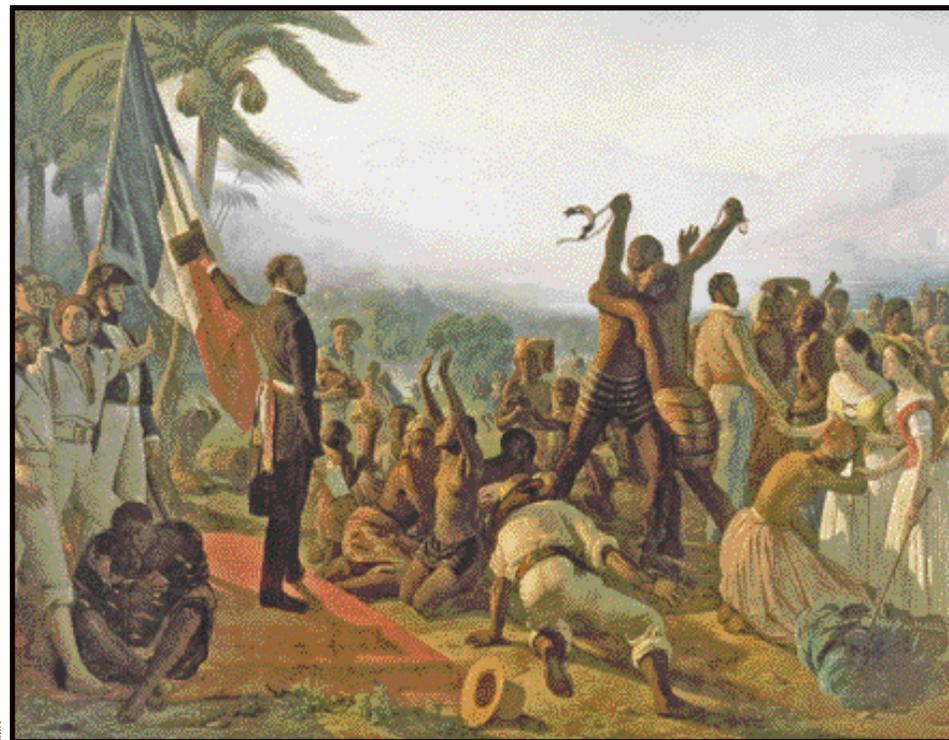
## Un crime contre l'humanité

**Photo :** La Proclamation de l'abolition de l'esclavage dans les colonies françaises. Tableau allégorique de François-Auguste Biard. De la main droite, le représentant de la République brandit le décret de 1848.

L'ampleur du crime est sans équivalent dans l'Histoire. Sur quatre siècles, plus de 40 millions d'êtres humains ont été victimes de la traite négrière. La notion de crime contre l'humanité émerge en 1945, dans l'acte d'accusation du Tribunal international de Nuremberg, chargé de juger les crimes du nazisme, qui définit le "crime des crimes", comme "l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation et tout acte inhumain commis contre toute population civile (...); ou bien les persécutions pour des motifs politiques raciaux ou religieux (...)." Les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles, c'est-à-dire punissables sans limite de temps. En 1948, la Déclaration universelle des droits de l'homme réaffirme et étend à l'humanité tout entière les principes et valeurs énoncés en 1789.

**La France**, de son côté, définit les crimes contre l'humanité – dans un arrêt rendu par la Cour de Cassation en décembre 1985 – comme des "actes inhumains et les persécutions qui, au nom d'un État pratiquant une politique d'hégémonie idéologique, ont été commis de façon systématique, non seulement contre des personnes en raison de leur appartenance à une collectivité raciale ou religieuse, mais aussi contre les adversaires de cette politique (...)". Dans le nouveau Code pénal (1992), la France reconnaît "la réduction en esclavage" comme crime contre l'humanité. Mais c'est en 2001 que la France par une loi, distingue officiellement la traite et l'esclavage en tant que crimes contre l'humanité.

**La mémoire de l'esclavage** et de la traite négrière a ainsi commencé à s'inscrire dans l'histoire des hommes. Une avancée qui ne doit pas faire oublier l'actualité du combat contre toutes les formes modernes d'esclavage : servitude pour dettes, mariage forcé, travail des enfants, prostitution, trafic d'organes... perdurent aujourd'hui sur tous les continents.



FRAN

## Le 10 mai, Journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage

**EXTRAIT DU DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, JACQUES CHIRAC (30 JANVIER 2006)**

"L'esclavage a nourri le racisme. C'est lorsqu'il s'est agi de justifier l'injustifiable que l'on a échafaudé des théories racistes. C'est-à-dire l'affirmation révoltante qu'il existerait des "races" par nature inférieures aux autres. Le racisme, d'où qu'il vienne, est un crime du cœur et de l'esprit.	Il abaisse, il salit, il détruit. Le racisme, c'est l'une des raisons pour lesquelles la mémoire de l'esclavage est une plaie encore vive pour nombre de nos concitoyens. (...) Au-delà de l'abolition, c'est aujourd'hui l'ensemble de la mémoire de l'esclavage,	longtemps refoulée, qui doit entrer dans notre histoire : une mémoire qui doit être véritablement partagée. Ce travail, nous devons l'accomplir pour honorer la mémoire de toutes les victimes de ce trafic honteux. Pour aussi leur rendre la dignité. Nous devons l'accomplir	pour reconnaître pleinement l'apport des esclaves et de leurs descendants à notre pays, un apport considérable. [...] La grandeur d'un pays, c'est d'assumer toute son histoire. Avec ses pages glorieuses, mais aussi avec sa part d'ombre."
--	--	---	---

# Servitudes modernes

## Les nouveaux marchands d'esclaves

Près d'un siècle et demi après que l'esclavage ancien (où l'esclave est une personne privée de liberté, un bien pouvant être vendu ou acheté) semble définitivement aboli dans la plupart des pays, de nouvelles formes d'assujettissement semblent resurgir. Esclavage domestique, travail forcé, tourisme sexuel, prostitution, commerce d'organes : le trafic des êtres humains est, après celui de la drogue et des armes, le plus lucratif. L'Organisation des Nations unies

(Onu) estime qu'il y aurait aujourd'hui 200 à 250 millions d'esclaves adultes à travers le monde, auxquels s'ajouteraient 250 à 300 millions d'enfants de cinq à quatorze ans au travail. Mais derrière ces chiffres, les réalités sont très diverses. Quelques constantes permettent toutefois de définir "l'esclavage moderne" : le travail forcé, la relation de propriété ou de quasi-propriété d'un individu par un "employeur", la déshumanisation d'une personne traitée comme une marchandise et une liberté de mouvement restreinte.

**Le travail forcé** est la forme la plus connue de l'esclavage moderne, parce que la plus répandue dans les pays occidentaux. Selon un rapport du Bureau international du travail (BIT) de 2005, plus de 12,3 millions de personnes dans le monde sont victimes du travail forcé. Et tous les pays industriels sont touchés. L'exploitation sexuelle concerne surtout les jeunes femmes, dont



MARIE DORIGNY / EDITIONS SEUIL

près de 50 % ont moins de 18 ans. Le travail des enfants est considéré comme de l'esclavage lorsqu'il s'exerce dans des conditions dangereuses ou impliquant une exploitation.

**Autres formes d'esclavage.** La servitude pour dettes affecte plus de 20 millions de personnes dans le monde. En France, elles seraient plusieurs dizaines de milliers à travailler dans des ateliers clandestins, selon le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM). D'autres formes d'asservissement peuvent aussi se développer au sein même des familles : l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales ou le mariage précoce et/ou forcé.

"Ces nouvelles formes d'esclavage posent la question des inégalités dans le monde, selon Fran-

çoise Vergès, vice-présidente du Comité pour la mémoire de l'esclavage. *Quand les gens n'ont plus rien et qu'ils vendent un être humain (enfant, femme ou mari), c'est qu'ils sont poussés dans des situations extrêmes. Il faut donc aller au-delà des questions simplement historiques et discuter sérieusement de l'esclavage...*"

Cueillette du jasmin par des enfants en Égypte. Particulièrement fréquent dans l'agriculture, la domesticité, l'industrie ou l'artisanat, le travail des enfants est lié à la fragilité de leur statut.

### Arsenal législatif

C'est lors de la conférence panafricaine de Londres en 1900 qu'apparaît, pour la première fois, la notion d'esclavage moderne. En 1926, la Société des Nations (SDN) préconise la répression de l'esclavage et, en 1930, le Bureau international du travail (BIT) adopte une Convention visant à supprimer le travail forcé. La Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui, proclamée en 1949 par l'Organisation des Nations unies (Onu), entre en vigueur en 1951. En 1957, l'Organisation internationale du travail adopte une Convention supprimant le travail forcé ou obligatoire. Enfin, en 2000, le Protocole de Palerme de l'Onu vise à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes.

Atelier de couture clandestin à Paris. Le trafic des êtres humains s'est installé tout près de chez nous.



GILLES LEMOIR/REXIA

# Pratique

## En savoir plus



### À voir

- *Spartacus*, de Stanley Kubrick (1960)
- *La Chute de l'Empire romain*, d'Anthony Mann (1963)
- *Amistad*, de Steven Spielberg (1997)
- *Mission*, de Roland Joffé (1986)
- *La Case de l'oncle Tom*, de Harry A. Pollard (1999)
- *La Controverse de Valladolid*, de Jean-Claude Carrière (1991)

### À lire

- *Mémoire de la traite négrière, de l'esclavage et de leurs abolitions*, du Comité pour la mémoire de l'esclavage, Éditions La Découverte, collection Sur le vif (2005)
- *Esclaves et Négriers*, de Jean Meyer, Éditions Gallimard, collection Découvertes (1998)
- *Le Code Noir, ou le calvaire de Canaan*, de Louis Sala-Molins, Éditions PUF, collection Quadrige (2005)
- *La Traite des Noirs*, d'Olivier Pétré-Grenouilleau, Éditions PUF, collection Que sais-je ?, n° 3248 (1998)
- *L'Esclavage raconté à ma fille*, de Christiane Taubira-Delannon, Éditions Bibliophane, collection Bibliopoché (2006)
- *Esclaves : 200 millions d'esclaves aujourd'hui*, de Dominique Torrès, Éditions Phébus, collection Libretto (2005)
- *Autobiographie d'une esclave*, de Hannah Crafts, Éditions Payot, collection Documents (2006)
- *Les Traités négrières : essai d'histoire globale*, d'Olivier Pétré-Grenouilleau, Éditions Gallimard, collection Documents (2004)

### Sur le Web

- Le Comité pour la mémoire de l'esclavage, et notamment la très bonne analyse dans son rapport sur l'enseignement de l'esclavage et de la traite auprès des scolaires : [www.comite-memoire-esclavage.fr](http://www.comite-memoire-esclavage.fr)
- Le Comité contre l'esclavage moderne (CCEM) prend en charge les personnes en situation d'esclavage domestique et mène des actions juridiques en leur faveur : [www.ccem-antislavery.org](http://www.ccem-antislavery.org)
- Le programme de l'Unesco La Route de l'esclave, lancé en 1994, a pour but de promouvoir la recherche et l'enseignement relatifs à la traite négrière et à l'esclavage : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)
- Bureau de l'Organisation internationale du travail en France, concernant notamment le travail des enfants : [www.ilo.org/paris](http://www.ilo.org/paris)
- Le Conseil de l'Europe sur la traite des êtres humains : [www.coe.int/T/F/Droits\\_de\\_l'Homme/Traite/](http://www.coe.int/T/F/Droits_de_l'Homme/Traite/)
- Le site de l'Unicef sur le travail des enfants : [www.unicef.org](http://www.unicef.org)
- L'association *Anti-Slavery International*, basée à Londres : [www.antislavery.org](http://www.antislavery.org)

### Commémorations

● Le 2 décembre, **Journée internationale pour l'abolition de l'esclavage** : instituée par l'Organisation des Nations unies (Onu), date de la Convention pour la répression et l'abolition de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui.

● Le 23 août, **Journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition** : instituée par l'Unesco en 1998, date de la commémoration de l'insurrection des esclaves de Saint-Dominique, en 1791.

● Le 10 mai, **Journée de commémoration de l'abolition de l'esclavage** : le 30 janvier 2006, le président de la République a souhaité que la France métropolitaine honore le souvenir des esclaves et commémore l'abolition. Il a choisi le 10 mai, date anniversaire de l'adoption à l'unanimité par le Sénat de la loi de 2001, qui reconnaît la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

Cette publication n'est disponible que par correspondance. Pour plus d'informations : [www.cidem.org](http://www.cidem.org) (rubrique : "boîte à outils")

© Tous droits réservés MP - Cidem

Direction de la collection : Civisme et démocratie (Cidem). Édité par Malesherbes-Publications, 163, bd Malesherbes, 75859 Paris cedex 17. RCS Paris B323 118 315. Chef de projet : Chantal Cabé. Imprimé en France par Morel et Cordurant, 59 000 Marcq-en-Barœul. Dépôt légal : avril 2006. ISBN 2-220-0573-X.

## Lexique

### Abolitionnisme

mouvement qui, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, visait à la suppression de l'esclavage.

### Affranchi

personne libérée de sa condition d'esclave.

### Baracoons

sortes d'enclos rudimentaires situés sur les côtes africaines, dans lesquels étaient parqués et négociés les captifs avant leur embarquement vers l'Amérique.

### Crime contre l'humanité

"Atrocités et délits, y compris, mais sans être limités à l'assassinat, l'extermination, la mise en esclavage, et tout acte inhumain commis contre une population civile..." (Définition de 1945 à Nuremberg).

### Négrier

qui se livre à la traite des Noirs. Le terme désigne à la fois ceux qui les capturent, souvent des Africains eux-mêmes, et ceux qui, Européens ou Arabes, les achètent pour les revendre.

### Imprescriptible

se dit d'un crime qui peut être jugé sans limitation de durée.

### Sédentarisation

qui passe de l'état de nomade à une résidence dans une région déterminée.

### Traite

toute activité se rapportant au transport et au commerce organisés d'esclaves. Ce terme s'applique dès le Moyen Âge au commerce de captifs en Europe. La traite négrière – la plus importante – s'est achevée vers 1920. L'historien Olivier Pétré-Grenouilleau, dans *Les Traités négrières. Essai d'histoire globale*, estime à environ

42 millions le nombre d'esclaves déportés lors des trois grandes traites, qui se sont étalées sur 13 siècles : la traite atlantique organisée pour des motifs économiques, principalement par les Hollandais, les Britanniques, les Français et les Américains entre 1450 et 1860 (environ 11 millions d'esclaves déportés) ;

la traite orientale pratiquée par les Arabes dès le VII<sup>e</sup> siècle (environ 17 millions) ; la traite interafricaine l'esclavage existait depuis la nuit des temps en Afrique.

Mais la demande des traites orientale et atlantique a amplifié ce phénomène et donné naissance à un commerce (environ 14 millions).